

RÉSEAU CCLIN ARLIN

NOUVELLE ORGANISATION

8^{ème} Journée Rouennaise de formation et
d'informations - EMS

1^{er} décembre 2016

CONTEXTE

Multiple

Evolution du programme de prévention des IAS



3 secteurs de l'offre de soins



3 axes

Axe 1 : Développer la prévention des IAS tout au long du **parcours de santé**, en impliquant les patients et les résidents.

Axe 2 : Renforcer la prévention et la maîtrise de **l'antibiorésistance** dans l'ensemble des secteurs de l'offre de soins.

Axe 3 : Réduire les risques infectieux associés **aux actes invasifs** tout au long du parcours de santé.

Réforme des territoires

Une Normandie



Nouvelle agence de Santé Publique

2016
Nouvelle agence nationale de santé publique

Santé publique France

Santé publique France

Qui sommes-nous ?

03-05-2016

Depuis le 1er mai 2016, l'**Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes)**, l'Institut de veille sanitaire (InVS) et l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (Eprus) sont devenus **Santé publique France**.

Établissement public administratif sous tutelle du ministre chargé de la santé, l'agence nationale de santé publique a été créée par le décret n° 2016-523 du 27 avril 2016 et fait partie de la loi de modernisation du système de santé (loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016).

Santé publique France a pour mission de **protéger efficacement la santé des populations**. Ses différentes missions sont fixées par l'ordonnance n° 2016-246 du 15 avril 2016.

En tant qu'agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a en charge :

	MISSIONS	Détecter les risques sanitaires et apporter les éléments de décision à la puissance publique	Améliorer la connaissance sur l'état de santé de la population, les comportements, les risques sanitaires et concevoir les stratégies d'intervention en prévention et promotion de la santé	Promouvoir la santé, agir sur les environnements, expérimenter et mettre en œuvre les programmes de prévention, répondre aux crises sanitaires
MÉTIERS	<ul style="list-style-type: none"> Pilotage et maintenance du système d'alerte Veille et analyse des signaux Investigation 	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance sanitaire : pathologies, milieux et habitudes de vie Enquêtes/Recherche Évaluation d'impact sur la santé Conception de programmes et de projets Évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Communication, marketing social, aide à distance Animation réseau/déploiement/mobilisation Transferts de connaissances et partenariats Intervention en situation de crise 	
LIVRABLES	<ul style="list-style-type: none"> Cellule de coordination Bulletins quotidiens d'alerte et de veille Rapports d'investigation et publications scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats d'études, rapports d'expertise, open data Référentiels d'intervention et publications scientifiques Avis & recommandations Programmes et stratégies d'intervention Retours d'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> Dispositifs d'information et d'accompagnement des publics Outils d'intervention et matériel de prévention Coordination, implémentation, formation Mobilisation des réservistes et du stock stratégique 	

Réforme des vigilances

VEILLE ET SÉCURITÉ SANITAIRE UNE PRÉOCCUPATION GRANDISSANTE

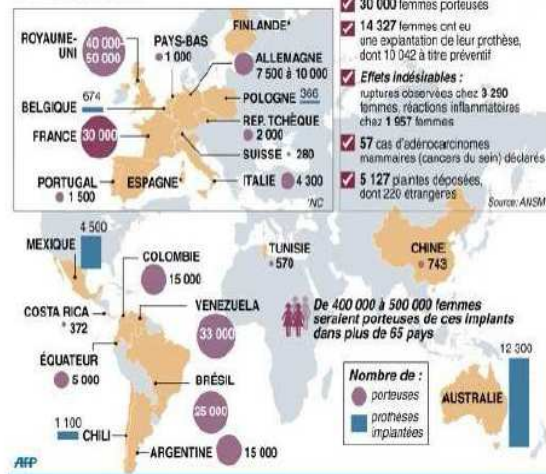


PLAINTES 14/12/2012 à 13:28
Pilule de troisième et quatrième génération : le scandale atteint la France

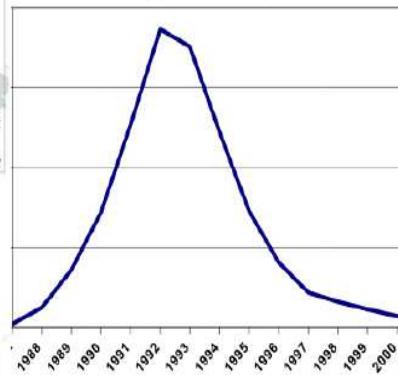


Le scandale des prothèses mammaires PIP

Un procès hors normes aura lieu du 17 avril au 17 mai à Marseille



Nombre de cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) signalés au Royaume-Uni (1987-2008)



Réforme des vigilances

LES DISPOSITIFS DE VIGILANCES : CONSTATS



▶ **Un système de sécurité sanitaire construit par strates, le plus souvent en réaction à des crises successives**

- Une organisation qui s'appuie sur des agences distinctes aux fonctionnements quelquefois cloisonnés

▶ **Un maillage territorial qui allie proximité et expertise mais qui présente une lisibilité insuffisante**

- Une hétérogénéité des dispositifs de vigilances au niveau territorial
- Une couverture régionale variable d'une région à l'autre

▶ **Un système complexe qui génère un niveau de déclaration relativement faible, notamment de la part des professionnels de santé.**

- Une culture insuffisante de la déclaration des événements indésirables
- Un manque de lisibilité des organisations et des missions, et un défaut de retour d'information
- Des outils multiples et non communicants
- Des craintes de sanction



Réforme des vigilances

PÉRIMÈTRE : LES VIGILANCES RÉGLEMENTAIRES



Les évènements indésirables peuvent être liés



à la prise d'un produit ou d'une substance

- Médicament
- Matériel (instrument, dispositif médical implanté, pansements, prothèses...)
- Produit sanguin labile (transfusion)
- Complément alimentaire
- Substance psychoactive
- Produit cosmétique
- Produit de tatouage
- Autres produits....

à une pratique médicale

- Infections Associées aux Soins (infections nosocomiales)
- Evènement indésirable grave (entraînant le décès, des séquelles irréversibles graves, ou des risques pour la santé publique)

Un évènement peut impliquer simultanément plusieurs produits et/ou pratiques

Réforme des vigilances

Réforme du dispositif des vigilances sanitaires :

 Pilotage DGS

→ FACILITER ET PROMOUVOIR LA DECLARATION DES EVENEMENTS INDESIRABLES



Portail commun de déclaration des évènements indésirables graves ville/patients/ES

→ OPTIMISER ET SIMPLIFIER LE DISPOSITIF DE VEILLE SANITAIRE EN REGION

→ Permettre aux ARS de coordonner l'action des structures régionales de veille et d'appui (SRVA) en mettant en place des Réseaux Régionaux de Vigilance et d'Appui (RREVA)

→ AMÉLIORER LA LISIBILITE ET LE PILOTAGE GLOBAL DE LA SECURITE SANITAIRE

Réforme des vigilances

Accueil

Signaler un évènement indésirable, c'est 10 minutes utiles à tous

Ce portail est en phase d'expérimentation

Vous êtes un particulier

Vous êtes la personne concernée, un proche, un aidant, un représentant d'une institution (maire, directeur d'école), une association ...

Vous êtes un professionnel de santé

Vous êtes un professionnel de santé ou travaillez dans un établissement sanitaire ou médico-social (gestionnaire de risque, directeur d'Ehpad), ...

Si vous avez des difficultés à identifier votre profil, cliquez sur **Vous êtes un particulier**

ATTENTION,

- En cas d'urgence appelez le 15
- En cas d'intoxication, contactez le centre anti-poison le plus proche.

e expérience utilisateur.

IMPACT SUR LE RÉSEAU CCLIN ARLIN

Historique

- 26 ARLIN et 5 CCLIN

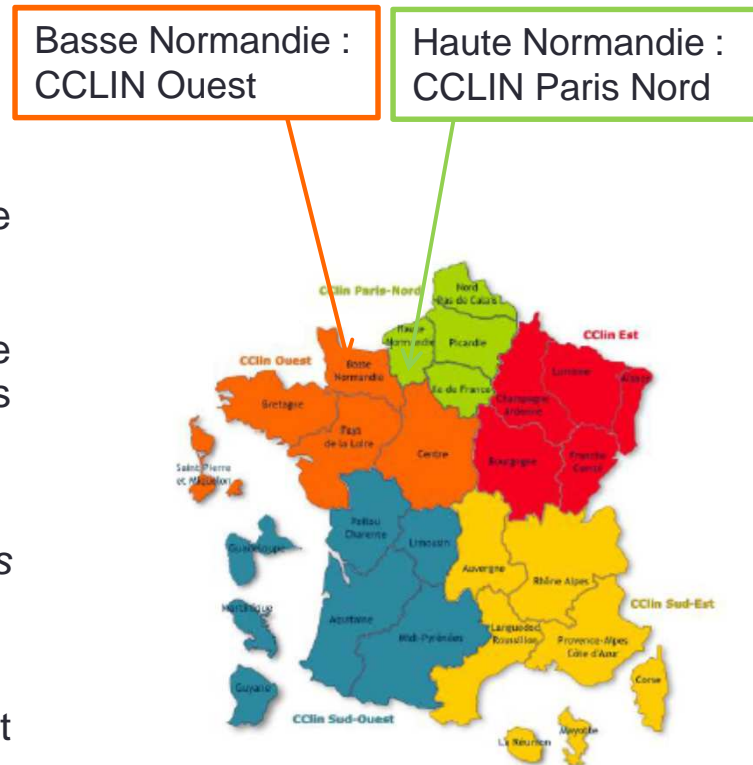
ARLIN : relai de proximité des CCLIN
Assistance de proximité aux établissements de santé et médico sociaux

CCLIN : structure d'encadrement et organe de coordination, d'assistance et d'animation des antennes régionales (ARLIN)

Bénéficiaires : établissements de santé publics et privés, EHPAD

ARLIN Basse Normandie située à Caen et rattachée au CCLIN Ouest

ARLIN Haute Normandie située à Rouen et rattachée au CCLIN Paris Nord



Missions des CCLIN

Nationales et Inter Régionales

- Gestion et animation des réseaux de surveillance et enquêtes
- Recommandations (thématique partagée)
- Elaboration et soutien à la réalisation d'Audits nationaux



- Documentation et Formation (Nosobase)



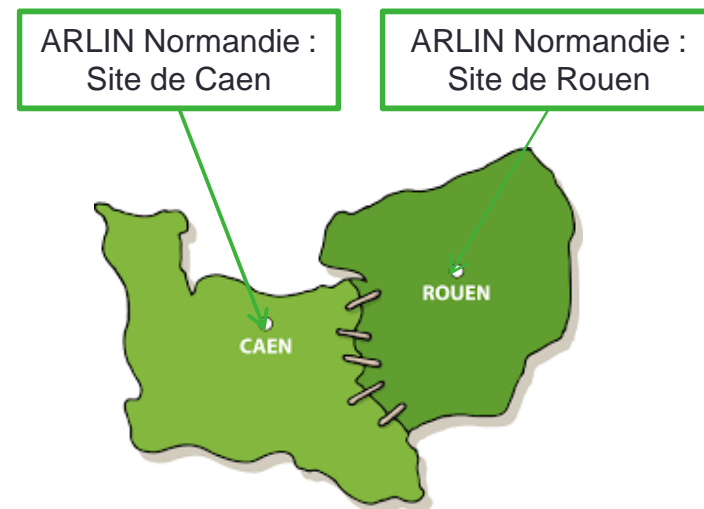
Missions des ARLIN

Régionales

- Animation de réseaux locaux d'établissements de santé...
- Animation régionale des réseaux de surveillance interrégionaux et nationaux
- Aide aux investigations épidémiologiques
- Formation continue
- Aide à l'évaluation des pratiques de prévention du risque infectieux et à la réalisation d'audits
- Aide à la définition par les établissements de santé d'un programme de gestion des risques

En 2016

- Une ARLIN par région mais chacune des entités des anciennes régions - attachée à un CHU - persiste.
 - Un site à Caen
 - Un site à Rouen



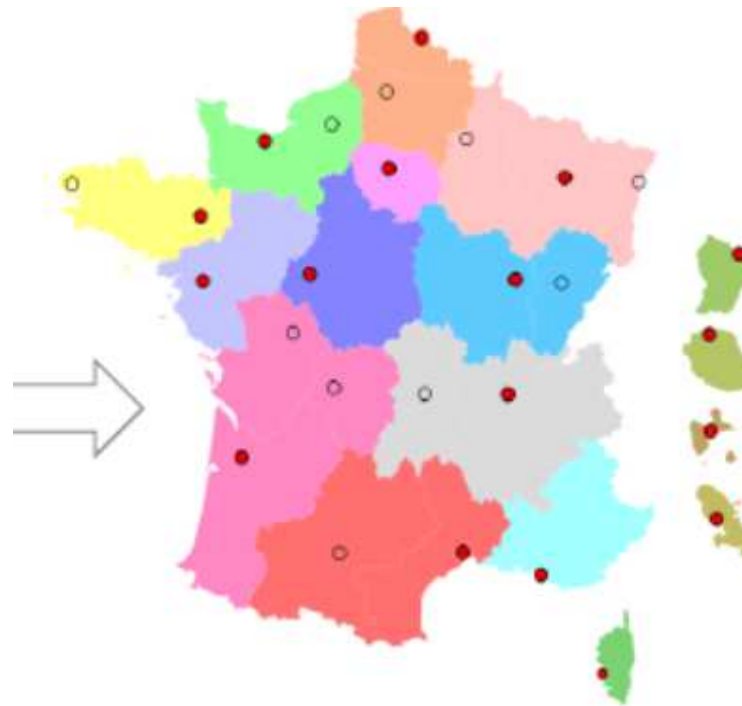
- Organisation liée à la notion de proximité : 2 sites de l'ARLIN en Normandie pour répondre au mieux à nos missions
 - Connaissance des professionnels, des ES et des EMS
 - Limitation des déplacements

En 2017

- Disparition des CCLIN fin mars 2017?
 - Redistribution des missions nationales par appel d'offre
- Nouveau nom pour les structures régionales d'appui pour la prévention des infections associées aux soins :
 - Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (C-PIAS? CAPIAS?).
- Révision des missions régionales
 - En accord avec le PROPIAS
 - 3 secteurs de soins
 - 3 axes

En 2017

- 17 structures régionales
- Les 17 structures font partie des RREVA dont les ARS assurent la coordination
- Tutelle : DGOS – DGS
- Pilotage scientifique par l'ANSP pour la mise en œuvre des missions nationales



Textes en attente

- Décret relatif à la prévention des infections associées aux soins
- Arrêté fixant le cahier des charges des centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins

ARLIN Normandie, en pratique

- Programme régional commun

- Un logo



- Un site internet : www.rrhbn.org



- Un compte twitter 